

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LYSOL® Click Gel Automatic Toilet Bowl Cleaner - Lavender Fields



HEALTH • HYGIENE • HOME

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

**Nom du produit** : LYSOL® Click Gel Automatic Toilet Bowl Cleaner - Lavender Fields

**Distribué par** : Reckitt Benckiser LLC.  
Morris Corporate Center IV  
399 Interpace Parkway (P.O. Box 225)  
Parsippany, New Jersey 07054-0225  
+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc.  
1680 Tech Avenue, Unit #2  
Mississauga, Ontario L4W 5S9  
CANADA  
Telephone: +1 905 283 7000

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Medical)** : 1-800-338-6167

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Transport)** : 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC  
Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec: 703-527-3887

**Website:** : <http://www.rbnainfo.com>

**Utilisation du produit** : Toilet bowl cleaner

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

**n° SDS** : D8175765 v3.0

**Formulation #:** : e0082-070 (8146179 v3.0) Lavender

**UPC Code / Sizes** : Gel solid / 5g monodose applicator containing pod / PET/ALU/PP package

D8175765 v3.0

## 2. Identification des dangers

**Classement de la substance ou du mélange** : CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1  
IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B  
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage SGH

**Pictogrammes de danger** :



**Mention d'avertissement** : Danger

**Mentions de danger** : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Peut provoquer une allergie cutanée.

### Conseils de prudence

**Généralités** : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**Prévention** : Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Porter des vêtements de protection. Ne pas respirer les poussières. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Le port de vêtements de travail contaminés ne doit pas être autorisé hors du lieu de travail.

**Intervention** : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

**Stockage** : Garder sous clef.

**Élimination** : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

**Éléments d'une étiquette complémentaire** : Aucun connu.

**Dangers non classés ailleurs** : Aucun connu.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

**Substance/préparation** : Mélange

| Nom des ingrédients | %       | Numéro CAS |
|---------------------|---------|------------|
| Glycérine           | 5 - 10  | 56-81-5    |
| Geraniol            | 0.1 - 1 | 106-24-1   |
| Coumarin            | 0.1 - 1 | 91-64-5    |

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

## 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.
- Inhalation** : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
- Contact avec la peau** : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
- Ingestion** : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque une irritation des yeux.
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur  
larmolement  
rougeur
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.

D8175765 v3.0

## 4. Premiers soins

- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
rougeur  
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
- Ingestion** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleurs stomacales

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements particuliers** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- Agents extincteurs inappropriés** : Aucun connu.

- Dangers spécifiques du produit** : Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:  
dioxyde de carbone  
monoxyde de carbone

- Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

D8175765 v3.0

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- Intervenants en cas d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Petit déversement** : Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Éviter la formation de poussière. Utiliser un aspirateur avec un filtre HEPA réduira la dispersion de la poussière. Placer le produit déversé dans un contenant à déchets désigné et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
- Grand déversement** : Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éviter la formation de poussière. Ne pas balayer à sec. Ramasser la poussière avec un aspirateur muni d'un filtre HEPA et placer la poussière dans un contenant à déchets fermé et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
- Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Control

#### Limites d'exposition professionnelle

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

| Nom des ingrédients | Limites d'exposition                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Glycerol            | <b>OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).</b><br>TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Fraction alvéolaire<br>TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Empoussiérage total<br><b>OSHA PEL (États-Unis, 2/2013).</b><br>TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Fraction alvéolaire<br>TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Empoussiérage total |

**Contrôles d'ingénierie appropriés** : Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

**Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

**Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

**Protection oculaire/ faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.

### Protection de la peau

**Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

**Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

**Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

D8175765 v3.0

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

**État physique** : Solide. [Gélification]

**Couleur** : Pourpre. [Pâle]

**Odeur** : Caractéristique.

**Seuil olfactif** : Non disponible.

**pH** : 5.5 [Conc. (% poids / poids): 1%]

**Point de fusion** : Non disponible.

**Point d'ébullition** : Non disponible.

**Point d'éclair** : Non applicable.

**Taux d'évaporation** : Non disponible.

**Inflammabilité (solides et gaz)** : Non disponible.

**Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)** : Non disponible.

**Tension de vapeur** : Non disponible.

**Densité de vapeur** : Non disponible.

**Densité relative** : Non disponible.

**Solubilité** : Partiellement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

**Coefficient de partage n-octanol/eau** : Non disponible.

**Température d'auto-inflammation** : Non disponible.

**Température de décomposition** : Non disponible.

**Viscosité** : Non disponible.

**Temps d'écoulement (ISO 2431)** : Non disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

**Stabilité chimique** : Le produit est stable.

**Risque de réactions dangereuses** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

**Conditions à éviter** : Protéger de l'humidité.

**Matériaux incompatibles** : Ne pas utiliser avec d'autres produits.

**Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

D8175765 v3.0

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat    | Espèces | Dosage      | Exposition |
|-----------------------------------|-------------|---------|-------------|------------|
| Glycérine                         | DL50 Orale  | Rat     | 12600 mg/kg | -          |
| Geraniol                          | DL50 Cutané | Lapin   | >5000 mg/kg | -          |
|                                   | DL50 Orale  | Rat     | 2.1 g/kg    | -          |
| Coumarin                          | DL50 Orale  | Rat     | 293 mg/kg   | -          |

#### Irritation/Corrosion

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat                   | Espèces       | Potentiel | Exposition               | Observation |
|-----------------------------------|----------------------------|---------------|-----------|--------------------------|-------------|
| Linalool                          | Yeux - Modérément irritant | Lapin         | -         | 1 heures 0.1 Milliliters | -           |
|                                   | Yeux - Modérément irritant | Lapin         | -         | 100 microliters          | -           |
|                                   | Peau - Modérément irritant | Cochon d'Inde | -         | 24 heures 100 milligrams | -           |
|                                   | Peau - Léger irritant      | Humain        | -         | 72 heures 32 Percent     | -           |
|                                   | Peau - Léger irritant      | Homme         | -         | 48 heures 16 milligrams  | -           |
|                                   | Peau - Léger irritant      | Lapin         | -         | 24 heures 500 milligrams | -           |
|                                   | Peau - Hautement irritant  | Lapin         | -         | 24 heures 100 milligrams | -           |
| Geraniol                          | Peau - Léger irritant      | Cochon d'Inde | -         | 30 Percent               | -           |
|                                   | Peau - Hautement irritant  | Cochon d'Inde | -         | 24 heures 100 milligrams | -           |
|                                   | Peau - Hautement irritant  | Humain        | -         | 48 heures 32 Percent     | -           |
|                                   | Peau - Hautement irritant  | Homme         | -         | 24 heures 16 milligrams  | -           |
|                                   | Peau - Modérément irritant | Lapin         | -         | 4 heures 0.5 Milliliters | -           |
|                                   | Peau - Hautement irritant  | Lapin         | -         | 24 heures 100 milligrams | -           |
|                                   |                            |               |           |                          |             |

#### Sensibilisation

Non disponible.

#### Mutagénicité

Non disponible.

#### Cancérogénicité

Non disponible.

#### Classification

D8175765 v3.0

## 11. Données toxicologiques

| Nom du produit ou de l'ingrédient | OSHA | CIRC | NTP |
|-----------------------------------|------|------|-----|
| Coumarin                          | -    | 3    | -   |

### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

### Tératogénicité

Non disponible.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

**Renseignements sur les voies d'exposition probables** : Non disponible.

### Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque une irritation des yeux.
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur  
larmolement  
rougeur
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
rougeur  
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
- Ingestion** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleurs stomacales

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Exposition de longue durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.

D8175765 v3.0

## 11. Données toxicologiques

**Effets différés possibles** : Non disponible.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

**Généralités** : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

**Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Tératogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets sur le développement** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

## 12. Données écologiques

### Toxicité

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat                        | Espèces                       | Exposition |
|-----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|------------|
| Glycerol                          | Aiguë CL50 10000 mg/l Eau douce | Daphnie                       | 24 heures  |
| Linalool                          | Aiguë CL50 5000 mg/l Eau douce  | Poisson                       | 24 heures  |
|                                   | Aiguë CE50 36.7 ppm Eau douce   | Daphnie - Daphnia magna       | 48 heures  |
|                                   | Aiguë CL50 28.8 ppm Eau douce   | Poisson - Oncorhynchus mykiss | 96 heures  |
| Coumarin                          | Aiguë CL50 13500 µg/l Eau douce | Daphnie - Daphnia magna       | 48 heures  |
|                                   | Aiguë CL50 56000 µg/l Eau douce | Poisson - Poecilia reticulata | 96 heures  |

### Persistance et dégradation

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Test | Résultat                       | Dosage | Inoculum |
|-----------------------------------|------|--------------------------------|--------|----------|
| Linalool                          | -    | 62.4 % - Facilement - 28 jours | -      | -        |

**Conclusion/Résumé** : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Demi-vie aquatique | Photolyse | Biodégradabilité |
|-----------------------------------|--------------------|-----------|------------------|
| Glycerol                          | -                  | -         | Facilement       |
| Linalool                          | -                  | -         | Facilement       |

### Potentiel de bioaccumulation

**Code #** : FF8146179  
(D8175765) NA

**n° SDS** : D8175765 v3.0

**Date d'édition** : 19/12/2017

**10/15**

D8175765 v3.0

## 12. Données écologiques

| Nom du produit ou de l'ingrédient | LogP <sub>ow</sub> | BCF | Potentiel |
|-----------------------------------|--------------------|-----|-----------|
| Glycérine                         | -1.76              | -   | faible    |
| Geraniol                          | 2.6                | -   | faible    |
| Coumarin                          | 1.39               | -   | faible    |

### Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

**Autres effets nocifs** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## 14. Informations relatives au transport

| Informations sur la réglementation | Numéro ONU    | Nom d'expédition correct | Classes         | GE* | Étiquette | Autres informations |
|------------------------------------|---------------|--------------------------|-----------------|-----|-----------|---------------------|
| <b>Classification pour le DOT</b>  | Not regulated | Not applicable.          | Non disponible. | -   |           | -                   |
| <b>Classification pour le TMD</b>  | Not regulated | Not applicable.          | Non disponible. | -   |           | -                   |
| <b>Classement mexicain</b>         | Not regulated | Not applicable.          | Non disponible. | -   |           | -                   |
| <b>Classe IMDG</b>                 | Not regulated | Not applicable.          | Non disponible. | -   |           | -                   |
|                                    |               |                          |                 |     |           |                     |

D8175765 v3.0

## 14. Informations relatives au transport

|                 |               |                 |                |   |  |   |
|-----------------|---------------|-----------------|----------------|---|--|---|
| Classe IATA-DGR | Not regulated | Not applicable. | Not available. | - |  | - |
|-----------------|---------------|-----------------|----------------|---|--|---|

**Protections spéciales pour l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

GE\* : Groupe d'emballage

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementations États-Unis** : **TSCA 8(a) PAIR**: dodécanal; Camphre synthétique; 4-(4-méthyl-3-pentenyl)cyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde; cinnamaldéhyde

**TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption**: Indéterminé

**Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)**: Indéterminé.

**Clean Air Act Section 112 (b) Hazardous Air Pollutants (HAPs)** : Non inscrit

**Clean Air Act Section 602 Class I Substances** : Non inscrit

**Clean Air Act Section 602 Class II Substances** : Non inscrit

**DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals)** : Non inscrit

**DEA List II Chemicals (Essential Chemicals)** : Non inscrit

### SARA 302/304

#### Composition/information sur les ingrédients

Aucun produit n'a été trouvé.

**SARA 304 RQ** : Non applicable.

### SARA 311/312

**Classification** : Risque immédiat (aigu) pour la santé

#### Composition/information sur les ingrédients

| Nom      | %       | Risques d'incendie | Décompression soudaine | Réactif | Risque immédiat (aigu) pour la santé | Danger d'intoxication différée (chronique) |
|----------|---------|--------------------|------------------------|---------|--------------------------------------|--------------------------------------------|
| Linalool | 0.1 - 1 | Oui.               | Non.                   | Non.    | Oui.                                 | Non.                                       |
| Geraniol | 0.1 - 1 | Non.               | Non.                   | Non.    | Oui.                                 | Non.                                       |
| Coumarin | 0.1 - 1 | Non.               | Non.                   | Non.    | Oui.                                 | Non.                                       |

### Réglementations d'État

**Massachusetts** : Les composants suivants sont répertoriés: GLYCERINE MIST

**Code #** : FF8146179  
(D8175765) NA

**n° SDS** : D8175765 v3.0

**Date d'édition** : 19/12/2017

**12/15**

D8175765 v3.0

## 15. Informations sur la réglementation

- New York** : Aucun des composants n'est répertorié.
- New Jersey** : Les composants suivants sont répertoriés: GLYCERIN; 1,2,3-PROPANETRIOL; MINERAL OIL (UNTREATED and MILDLY TREATED)
- Pennsylvanie** : Les composants suivants sont répertoriés: 1,2,3-PROPANETRIOL

### Canada

- SIMDUT (Canada)** : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

#### Listes canadiennes

- INRP canadien** : Les composants suivants sont répertoriés: Huile minérale blanche
- Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)** : Aucun des composants n'est répertorié.
- Inventaire du Canada** : Indéterminé.

#### Éléments de l'étiquette

- Mention d'avertissement** : Non applicable
- Mentions de danger** : Conserver hors de la portée des enfants.  
Un contact prolongé ou fréquemment répété avec la peau peut entraîner une réaction allergique chez certains individus.
- Mesures de précaution** : Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas ingérer.

## 16. Autres informations

**Hazardous Material Information System (États-Unis)** :

|                         |   |   |
|-------------------------|---|---|
| Santé                   | * | 1 |
| Inflammabilité          |   | 0 |
| Risques physiques       |   | 0 |
| Protection individuelle |   | B |

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

**National Fire Protection Association (États-Unis)** :



D8175765 v3.0

## 16. Autres informations

Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

**Légende des abréviations** :

- ETA = Estimation de la toxicité aiguë
- FBC = Facteur de bioconcentration
- SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- IATA = Association international du transport aérien
- CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
- code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
- LogKoe = coefficient de partage octanol/eau
- MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
- NU = Nations Unies

**Date d'édition** : 19/12/2017

**Date de publication précédente** : 27/10/2014

**Version** : 3.0

**Élaborée par** :

- Reckitt Benckiser India Ltd
- Plot No 48
- Sector - 32
- Institutional Area
- Gurgaon, Haryana
- India - 122001

**Commentaires à l'issue de la révision** : PSDS Update

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



D8175765 v3.0

## 16. Autres informations

RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.